

BOURSE 2008



**SOCIÉTÉ DE
PATHOLOGIE
EXOTIQUE**

5 000 euros / an pendant 3 ans

Attribuée par un jury composé de spécialistes des disciplines concernées, cette bourse est destinée à aider

un jeune doctorant
(thèse d'université)

travaillant sur un sujet de médecine tropicale

Parmi les critères de sélection, seront considérés :

- l'âge (inférieur à 35 ans);
- l'appartenance à un laboratoire impliqué dans les thématiques tropicales;
- l'inscription dans un protocole de recherche partagée Nord-Sud;
- l'exécution d'un travail de terrain complémentaire au travail de laboratoire.

Le lauréat sera tenu de soumettre annuellement à la SPE un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux.

À l'issue de sa thèse, il devra présenter un exposé de ses résultats lors d'une séance de la SPE et soumettre un article au Bulletin de la Société de pathologie exotique.

Les candidatures (titres et travaux, projets) doivent être adressées au Président avant le 15 mai 2008 :

Société de pathologie exotique,
28, rue du Docteur-Roux, F-75015 Paris.
Tél. : 33 (0)1 45 66 88 69 ; fax : 33 (0)1 45 66 44 85
E-mail : socpatex@pasteur.fr
<http://www.pathexo.fr/>